

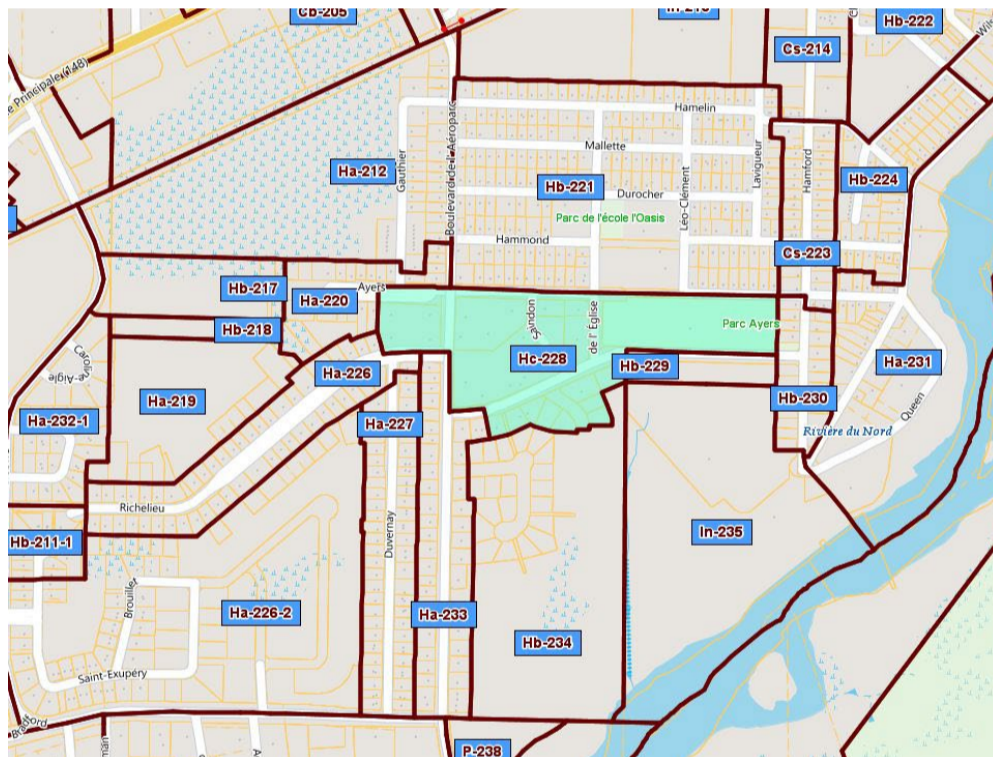
Consultation publique

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2013-742

Prenez avis que le Conseil municipal de la Ville de Lachute, lors de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024, a adopté le projet de règlement intitulé : « **Règlement amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2013-742 afin d'ajouter l'article 3.30 « PIIA-030 – Secteur ORH »** » et tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 4 novembre 2024 à compter de 18 heures, à la salle du Conseil, située au 380, rue Principale à Lachute.

Ce projet de règlement a pour but d'assurer le redéveloppement du secteur du site de l'Office régional d'habitation d'Argenteuil en cohérence avec le milieu bâti situé à proximité, notamment les bâtiments devront s'inspirer de l'architecture des bâtiments typiques de Lachute et le concept élaboré devra proposer des aménagements favorisant la mobilité active entre les bâtiments en lien avec le parc Ayers et le réseau cyclable existant à proximité. Pour ce qui est de l'architecture, le PIIA favorise l'emploi de la brique d'argile rouge avec des matériaux de couleur sobre. Cette architecture devra tirer son inspiration des bâtiments patrimoniaux de la Ville de Lachute.

Le PIIA-030 s'applique aux immeubles de la zone Hc-228, le tout tel qu'indiqué sur la carte ci-dessous :



Cette modification est à l'initiative du Conseil municipal.

Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement y compris un plan à l'échelle des zones concernées est disponible pour consultation sur demande durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ou peut être consulté au www.lachute.ca (onglet « Ville », sous-onglet « Vie démocratique » et sous-onglet « Avis publics »).

Le 8 octobre 2024
(U-2024.62)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière

The present public notice is given to the interested persons concerning the public meeting that will be held in connection with a land use planning and development draft by-law. For further information : 450 562-3781, ext. 211.